

Linky : la nouvelle dérouté des "Décodeurs" du Monde et des "News-checkeurs" de Libération

Stéphane Lhomme

Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)

Animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Les "Décodeurs" et autres "News-checkeurs" forment une nouvelle race de journalistes, des super-héros prétendant dire ce qui est vrai et ce qui est faux, chasser les "fake-news", rétablir la vérité et donner à tout le monde des leçons d'éthique et de morale. Or leurs contributions au débat sur les compteurs communicants Linky suffisent à démontrer qu'ils sont eux-mêmes **vecteurs de désinformation, de lourdes erreurs et même de censure.**

Déjà prise la main dans le sac, la Décodeuse du Monde vient respectivement de consacrer au compteur Linky une série de 5 articles bâtis sur le principe des "questions/réponses". Elle aussi prise en flagrant délit de tromperie en faveur du Linky, la News-checkeuse de Libé rajoute une seule nouvelle désinformation.

Voici les plus graves erreurs relevées dans ces articles.

1) Les "Décodeurs" du Monde

Question : Peut-on refuser l'installation d'un compteur Linky ?

Réponse des Décodeurs : **Non**

La réalité : tous les jours, partout en France, **de nombreuses personnes refusent les compteurs Linky**. On peut, comme le font les communicants de l'industriel Enedis, accuser ces gens d'être des "complotistes" ou des "arriérés", mais le fait est qu'ils refusent les compteurs Linky et que **la réponse des décodeurs est donc objectivement un mensonge**. D'ailleurs, l'article finit par prétendre qu' "*à la fin du programme de déploiement, les usagers qui auront refusé un compteur Linky devront sans doute payer la relève manuelle de leur consommation*", ce qui est bel et bien **l'aveu qu'il est possible de refuser le compteur Linky** et que ce refus est même pris en compte par les autorités. Bien noter que cette facturation est plus que virtuelle et, en cas de mise en place, serait immédiatement attaquée en justice (cf plus bas).

Question : le compteur Linky a-t-il déjà causé des morts ?

Réponse des Décodeurs : **Non**

La réalité : les Décodeurs n'en savent RIEN, le minimum d'honnêteté et de déontologie serait de le reconnaître plutôt que de prendre **fait et cause pour la version des autorités**. Pire, les décodeurs qualifient de "hoax" (canular) mon article du 12 mars 2018 qui dénonce "[Le premier mort du Linky](#)". Je ne demande pas aux Décodeurs de prendre fait et cause pour mon point de vue mais de traiter avec impartialité le dossier.

Or, ils s'alignent à nouveau sur la version des autorités (totalement partisans puisque promouvant le Linky), sans même s'interroger sur **les incroyables contradictions des versions avancées** : selon l'Est Républicain du 8 mars, "[le compteur électrique fondu témoignait d'un important dégagement de chaleur](#)" mais, [par communiqué](#), Enedis prétend que "*Le compteurs Linky est parfaitement intact*" et, pour sa part, l'expert (dont on ne sait qui il est ni par qui il est envoyé) [affirme](#) que le compteur serait un modèle ordinaire et non un Linky ! Pourtant, pas de quoi susciter **le moindre questionnement journalistique** chez les prétendus "Décodeurs"...

Question : les compteurs Linky provoquent-ils des incendies ?

Réponse des Décodeurs : Pas directement mais...

La réalité : On remarque les efforts ridicules des Décodeurs pour **ne pas donner la seule réponse possible : OUI**. Notons d'abord qu'il est très possible que les Linky provoquent des incendies "directement", c'est-à-dire en prenant feu eux-mêmes : affaire à suivre. Mais par contre, il est **sûr et certain** que les Linky génèrent des incendies dans les circuits électriques de nombreux logements. Pour les gens qui voient leur habitation partir en fumée, voire qui y laissent la vie, peu importe que le Linky cause l'incendie directement ou "indirectement"...

Par ailleurs, laissant croire qu'ils ont eux-mêmes enquêté, les Décodeurs font enfin référence à [l'affaire Promotelec, que j'ai mise en exergue depuis des mois](#) et sur laquelle **je les interpelés**. Mais, en mission pour sauver le soldat Linky, les Décodeurs se gardent bien d'évoquer **la censure par Promotelec** de sa propre alerte : la phrase "*dans les cas où les sections de câbles ne sont pas adaptées aux nouveaux réglages, des accidents (feu) peuvent se produire le jour où le particulier fait la demande auprès d'Enedis d'augmenter la puissance de son compteur à distance*" a été retirée du site le 25 mai, en même temps qu'un communiqué dénonçait une prétendue "désinformation" de ma part. Mais de cette censure véritablement criminelle, les "Décodeurs" ne parlent pas, ni directement ni indirectement...

Question : Les données collectées sont-elles anonymisées et sécurisées ?

Réponse des Décodeurs : Oui

La réalité : de nos jours, RIEN n'est sécurisé, les systèmes supposés être les plus inviolables sont tôt ou tard visités, les données détournées, etc. **La réponse des Décodeurs relève donc de la plus pure propagande**, pour le plus grand plaisir de l'industriel Enedis.

Par ailleurs, les Décodeurs prennent une fois encore pour argent comptant les affirmations des promoteurs du Linky : "*Aucune information personnelle n'est transmise (...) Les données de consommation des utilisateurs sont envoyées de manière cryptée vers les fournisseurs d'énergie, une fois par jour ou plus souvent, seulement si le consommateur y consent explicitement.*" Il s'agit là de **belles promesses** pour "rassurer" les habitants... le temps que les Linky soient installés. Mais l'idée que ces promesses puissent ensuite être balayées n'est pas arrivée jusqu'aux cerveaux des Décodeurs, piètres enquêteurs...

Question : Linky fait-il exploser la facture d'électricité ?

Réponse des Décodeurs : Normalement non (sic !)

La réalité : confrontés aux dérives du compteur Linky, les Décodeurs utilisent le mot "normalement" pour ne pas avoir à écrire que, effectivement, le Linky fait souvent exploser la facture d'électricité : les exemples sont légion. Avec un tel subterfuge, on peut éviter de dire la vérité sur n'importe quel sujet. Par exemple : "Les décodeurs racontent-ils n'importe quoi ? Normalement non."

Question : Avec Linky, faut-il souscrire un abonnement plus cher ?

Réponse des Décodeurs : Normalement non (re-sic !)

La réalité : même subterfuge que ci-dessus. La réalité est que d'innombrables usagers, une fois dotés du Linky, voient leur installation disjoncter continuellement et sont obligés de prendre un abonnement plus cher. Comme le disent les Décodeurs, ça ne devrait pas arriver... "normalement". Mais c'est pourtant le cas.

Question : Les coûts d'installation des Linky seront-ils répercutés sur les clients ?

Réponse des Décodeurs : On ne sait pas

La réalité : Les "Décodeurs" sont donc **les seuls à ne pas savoir**. En effet, la distribution de l'électricité et le comptage des consommations sont payés par nos factures, donc **les coûts d'installation des Linky sont nécessairement répercutés sur nous (les clients)**. D'ailleurs, ne craignant ni de se contredire, ni de se ridiculiser, les Décodeurs font référence au rapport de la Cour des comptes qui explique que le programme Linky va **rapporter beaucoup d'argent à Enedis** au détriment des usagers, mais la conclusion de nos fins limiers reste "On ne sait pas". Ils ne savent pas grand-chose ...

Question : Linky facilite-t-il la production d'énergie décentralisée ?

Réponse des Décodeurs : Oui

La réalité : Ne prenant même plus la peine de faire semblant d'être neutres, les décodeurs se font dithyrambiques : "*C'est typiquement pour ce genre de consommateurs [ceux qui installent des énergies renouvelables] que le projet Linky a été conçu.*" En réalité, Linky a été conçu pour deux business gigantesques : **le Big data** (les données sur nous et sur nos vies) et **les objets connectés**.

De plus, il est totalement faux que le Linky "*facilite la production d'énergie décentralisée*" : il n'a **aucune influence sur cette production**. Il est par contre exact que, jusqu'alors, il fallait installer deux compteurs (ce qui fonctionnait et fonctionne toujours très bien) et que le Linky, lui, marche dans les deux sens. Mais, une fois de plus, l'idée n'est pas arrivée jusqu'aux cerveaux des Décodeurs qu'Enedis aurait très bien pu fabriquer un compteur **non communicant** fonctionnant dans les deux sens...

Question : les linky seront-ils obsolètes après dix ans ?

Réponse des décodeurs : Normalement non

Question : les anciens compteurs sont-ils recyclés ?

Réponse des Décodeurs : Oui

En réalité : exploit des décodeurs qui, malgré deux questions/réponses sur le sujet, parviennent à **éviter LE sujet qui fâche : détruire 35 millions de compteurs en parfait état de marche** est un véritable **crime environnemental**. Encore heureux que ces compteurs soient recyclés, mais la réalité est qu'il fallait les laisser en place. C'est en particulier le cas des compteurs électromécaniques dont certains ont **50, 60 voire 70 ans et tournent encore comme des horloges**. Mais voilà, ces compteurs ne nous surfacturent pas et ne nous espionnent pas... et c'est bien pour cela qu'Enedis a décidé de les détruire. Ce qui ne semble pas gêner les Décodeurs, tout émerveillés que ces compteurs soient recyclés : il reste beaucoup à faire pour la défense de l'environnement... et pour le journalisme.

NB : pour faire bonne mesure, les "décodeurs" ont choisi de promouvoir :

- le site POAL, **animé par des imposteurs** dont le seul but est de vendre très cher de prétendus filtres... qui ne stoppent absolument pas les ondes. Qui plus est, ce site est mis à jour en pillant le mien (en accès totalement libre et où l'on ne vend rien) ce qui fait qu'il n'est question que de 700 commune refusant les Linky alors qu'on est en réalité à **plus de 800** (cf <http://refus.linky.gazpar.free.fr>)

- l'UFC Que Choisir, présentée comme opposée au Linky alors que **ses dirigeants** demandent au contraire "l'amélioration du programme Linky" et ont été pris la main dans le sac à **[collaborer avec Enedis, décision de justice à l'appui.](#)**

2) Les "news-checkeurs" de Libération

Question : Combien va coûter la relève des compteurs pour les anti-Linky ?

Réponse de la fact-checkeuse : Avec la mise en place des nouveaux compteurs Linky d'Enedis, la relève de la consommation chez les clients réfractaires va devenir payante (...)

La réalité : engagée dans une véritable croisade pro-Linky, la "journaliste" (plus sûrement lobbyiste d'Enedis), n'en finit plus de reprendre mot pour mot les arguments de l'industriel. Or, s'il est évident qu'Enedis et ses alliés - comme la déplorable Commission de régulation de l'énergie (*) - souhaitent "punir" les citoyens courageux qui auront réussi à échapper au Linky, la mise en place d'une telle facturation est à ce jour virtuelle.

D'abord, elle est à ce jour **juridiquement impossible** dans la mesure où la relève de la consommation est payée par une partie de nos factures : on ne peut faire payer deux fois la même prestation. Par ailleurs, si les textes ou la loi sont modifiés pour mettre en place cette facturation, des procédures en justice administrative seront immédiatement lancées pour faire annuler ce scandale : avant de faire payer les "anti-Linky", il faudrait déjà montrer en quoi un usager sans Linky coûte plus cher qu'un "linkysé" : à notre avis, vu le coût exorbitant du programme Linky et les nombreuses déconvenues techniques déjà de mise, **c'est plutôt l'inverse qui est vrai.**

Déjà co-responsable des futurs morts du Linky par incendie, et de toute évidence habituée à se coucher face à la moindre adversité, la news-checkeuse semble totalement incapable d'envisager, même sous forme d'une simple hypothèse, que les courageux citoyens qui refusent le Linky puissent échapper à la "punition" promise par Enedis. Et dire que, à une époque, Libé était un journal soutenant la résistance des citoyens face à l'arbitraire...

Stéphane Lhomme

Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)

Animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>